

# *Global expert:* la religion des mots

Bernard Kalaora

*Institut national de la Recherche agronomique*

## RÉSUMÉ

*Le rapport Brundtland, texte préparatoire de la conférence de Rio de 1992, fait usage d'un certain nombre de notions telles celles de « développement durable », d'« éco-développement », de « développement intégré », de « gestion intégrée » qui vont être reprises de manière récurrente par les organismes internationaux, destinées initialement au monde politique et administratif, devenir monnaie courante dans le vocabulaire des experts et des scientifiques. Aussi, au nom du développement durable, sont convoquées différentes disciplines, des plus dures aux plus molles, pour la réalisation de programmes de gestion intégrée de ressources biologiques et culturelles. A partir de situations d'expertise de gestion intégrée des zones côtières dans un contexte international, l'auteur s'attache à décrire le processus d'expertise, les a priori implicites qu'il véhicule, ses effets et ses implications d'un point de vue institutionnel et organisationnel sur les pays d'accueil. Il est ainsi amené à se poser la question du rôle de l'expert et de l'anthropologue, et de leur statut face au développement, dans l'acception contemporaine de celui-ci.*

*Mots-clés:* Institution. Sémantique. Identité. Expertise. Zone côtière. Gouvernance.

Bernard Kalaora

LAIOS

Maison des Sciences de

l'Homme

54, bd Raspail

75006 Paris

L'expertise scientifique telle qu'elle s'était développée en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle visait essentiellement à faciliter les décisions publiques étatiques en mobilisant les connaissances appropriées et tout particulièrement la statistique. La fonction d'expert était associée étroitement aux fonctions d'autorité et de pouvoir, et l'essentiel de cette activité était circonscrite aux départements ministériels. Une stricte séparation existait alors entre les organismes de recherche et les grands corps de l'Etat où se recrutait l'essentiel des experts. L'expertise classique, étatique et nationale de par sa proximité au pouvoir politique était invisible et peu médiatisée dans l'opinion publique. Elle restait cantonnée au pouvoir central et à certaines institutions, à la sphère judiciaire, par exemple.

Dans les sociétés contemporaines, on assiste, sur le plan national comme international, à un changement du statut de l'expertise. Sous l'effet de ce qui est appelé par les institutions internationales « crise environnementale » et « développement durable », l'expert scientifique en est venu à jouer un rôle d'une importance cruciale dans notre vie sociale et politique. Comme le dit Hans-Georg Gadamer, « *l'expert est devenu à un certain degré la personnalité la plus recherchée et, souvent, celle qui est déterminante* » [1996 : 123].

Plus que le signe d'une rationalisation croissante des décisions, l'importance du rôle joué par l'expert vient de l'incertitude croissante liée à la complexité des problèmes et des situations, à la complication de notre vie administrative, industrielle, commerciale et privée qui rend toute décision difficile. Dans le langage courant, l'**expert** est celui qui est réputé avoir acquis une parfaite connaissance dans un domaine particulier et, dans le schéma wébérien traditionnel; une stricte séparation existe entre le savant et le politique; le politique décide en son âme et conscience, l'expert mobilise les connaissances nécessaires à la décision. Le processus d'expertise s'inscrit dans un cadre stabilisé où chaque élément est à sa place: la responsabilité du politique, la compétence du savant, l'ordre des faits et celui des valeurs. Dans une société où chacun est considéré comme vulnérable étant donné les inquiétudes récentes liées à des crises environnementales mondiales, les effets du développement technologique et économique (notamment les impacts négatifs) rejaillissent sur la perception de la science et de son apport au progrès de la société. L'acte d'expertise dans ce contexte n'est plus seulement fondé sur la validité de la connaissance, la caution scientifique qu'il



1. Impact des activités humaines sur les sites méditerranéens (1980, photo Conservatoire de l'Espace littoral et des Rivages lacustres).

confère à la décision, mais sur sa capacité à intégrer les incertitudes et à scénariser un avenir incertain.

Anticiper les risques non pas tant pour les maîtriser que pour les contourner ou les éviter par une attitude de prudence. Dans ce cadre, ce ne sont plus seulement les faits scientifiques, avérés, certifiés qui importent au décideur public, mais aussi les probabilités, les hypothèses, les doutes, les valeurs, en un mot le processus de recherche et de construction lui-même. L'expert n'est plus nécessairement celui qui a une parole d'autorité, mais celui qui doit aussi au besoin afficher ses doutes, entendre et écouter ses interlocuteurs, bref celui qui communique. En ce sens, d'acte de vérité l'expertise devient acte de langage. L'expertise, c'est alors un travail de et sur le langage qui permet de renouveler, de régénérer, d'élargir les conditions d'échange, le champ de significations, de faire déborder le langage de ses limites, institutionnelles, disciplinaires, géographiques. L'expertise telle qu'elle se construit aujourd'hui serait donc indissociable d'une éthique de la communication, de la discussion.

L'expertise n'est plus la quintessence de l'activité du scientifique, ni même du chercheur ou du professeur, il revient à l'expert d'opérer par la parole, la médiation entre la culture scientifique de la modernité et ses formulations sociales dans la pratique de la vie. L'expert est celui qui se tient entre la science et la pratique sociale et politique. De ce fait, il est devenu impossible de séparer l'expertise de la dynamique décisionnelle et politique, du rapport aux valeurs et de leur négociation permanente. Langage et expertise sont intimement liés et ce particulièrement dans le champ de **l'environnement**, lieu par excellence de l'invention sémantique et rhétorique comme l'illustre par exemple la notion de développement durable et le terme même d'environnement.

Prise dans une dynamique langagière et décisionnelle, l'expertise scientifique tend à se distinguer de la fonction

d'autorité, à se contractualiser et à s'autonomiser, et ce faisant l'acte d'expertise acquiert une visibilité sociale, voire même médiatique, car il est l'objet de communication et de publicité au sens de mise en débat. Cette autonomisation s'accompagne d'une circulation de l'expertise, de sa délocalisation vers de nouveaux territoires géographiques et sémantiques. L'expertise est devenue une valeur d'échange surtout dans le domaine de l'environnement où les problèmes échappent aux frontières. Il en résulte l'émergence d'une communauté scientifique internationale et de nouvelles entités institutionnelles chargées de promouvoir le développement durable, qui recourent de façon systématique aux experts, dont on attend qu'elles renforcent les capacités des institutions, des décideurs, des scientifiques pour une gestion et une utilisation des ressources naturelles n'oblitérant pas l'avenir et conciliant conservation et développement. Non plus conseiller du prince mais « expert global » mandaté par les institutions internationales - PNUE <sup>1</sup>, Banque mondiale, UNESCO, Nations unies -, telle est la figure idéale typique de l'expertise environnementale.

De nouveaux bénéficiaires ou demandeurs d'expertises apparaissent et contribuent à son explosion inflationniste et à sa banalisation, ce qui fait dire à certains que l'expertise est sans limites quant à l'image qui en est faite et quant à son extension géographique. Dans notre monde, elle constitue un recours pulsionnel et magique à l'angoisse collective résultant de notre incapacité à assumer le présent comme le futur et cela, à cause ou malgré l'accumulation du savoir et des techniques mis à notre disposition. Différents types de bénéficiaires de l'expertise existent, et la palette en est beaucoup plus large actuellement que dans le passé: pouvoirs publics nationaux (administrations, collectivités), institutions européennes, institutions des pays en voie de développement, organisations internationales et organisations non gouvernementales (ONG), sociétés privées et de services.

A ces transformations du champ d'intervention de l'expertise, il convient d'ajouter la redéfinition du rapport entre expert et commanditaire. Toutes les configurations paraissent possibles entre l'expert mandaté par l'institution, l'expert individuel travaillant à son compte, l'expertise collective ou isolée, l'expertise internationale, nationale, locale, etc.

### • **La mondialisation de l'expertise: la sémantique au pouvoir**

Le rapport Brundtland, véritable bible du développement durable, constitue l'acte inaugural par quoi les choses ne pourront plus être comme elles étaient avant. Le concept de développement durable figurant dans le rapport de la Commission mondiale <sup>2</sup>, *Notre avenir à tous*,

est le résultat d'une réflexion commencée dès 1983:

« *The paths of human progress which meet the needs and aspirations of the present generation without compromising the ability of the future generations to meet their needs.* » (« *Les voies du progrès humain qui satisfont les besoins et les aspirations de la génération présente, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins.* ») [Brundtland, 1987] A la différence de la notion de développement, linéaire et continue dans le temps, celle de

développement durable introduit le mouvement. Elle traduit une sorte de fluidification due à la combinaison de termes. En effet, la notion de développement durable s'ordonne autour de deux axes, l'un horizontal (l'actuel) et l'autre vertical (le futur), et peut se lire comme **l'expression** d'un système à trois dimensions, le passé (l'écosystème planétaire, héritier d'une histoire de plus de 4,5 milliards d'années), le présent (la relation entre l'écosystème, l'économique et le social) et le futur (dont il ne faut pas compromettre les besoins).

Au cœur du concept, le temps n'est cependant plus défini à l'échelle d'un territoire, il est un temps planétaire intégrant les implications de nos actions et l'anticipation des futurs possibles. Au centre de la problématique apparaît alors la dimension prospective. Alliant l'économique, l'éthique et l'histoire, ce concept s'inscrit néanmoins dans une tradition libérale car il implique la reconnaissance du marché comme régulateur et minimise le rôle de l'Etat tout en mettant en avant un principe moral, celui de la responsabilité à l'égard des générations futures.

Ce rapport, fruit du travail de l'une des nombreuses commissions de l'Assemblée générale des Nations unies, aura une audience internationale du fait même de la personnalité de son président. Cette légitimation conduira à la circulation de la notion de développement durable dans les nombreux cercles et réseaux d'experts des organisations internationales - l'UNESCO, la Banque mondiale, le PNUE, le PNUD, la FAO, etc. Ainsi, par exemple, la FAO la reprendra à son propre compte, mais en améliorant et en précisant son contenu. La labilité du terme, son caractère fluide permettent des transformations sémantiques continues : « *Un développement durable est un développement respectueux de l'environnement, techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable, permettant de répondre aux besoins des générations présentes, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs.* »

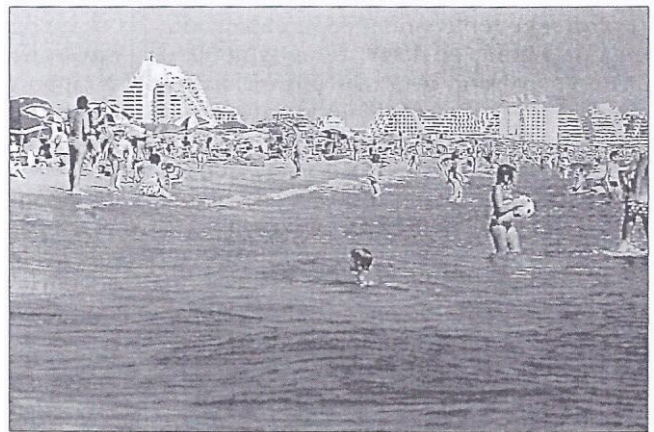
Le développement durable constitue une catégorie sémantique hybride, coextensive à plusieurs univers - symbolique, économique et politique -, produite dans un espace non stabilisé, celui des politiques internationales et des experts mondiaux, et devant pouvoir faire l'objet de marchandages et de négociations permanents. Son caractère labile aurait pu jouer contre sa diffusion et sa propagation, mais les institutions à son origine sont cependant suffisamment puissantes pour la fonder en action, assurer sa mise en cohérence et convertir les

idées, les valeurs, de façon prescriptive, en proposant des nouvelles manières de jouer et d'agir à travers des programmes et projets pilotes.

La notion combine et articule quatre sous-ensembles: l'environnement, le sociétal, l'économique et le technologique. Chacun obéit à des mécanismes propres pouvant être en opposition les uns avec les autres, de sorte que la notion qui assure la cohérence de l'ensemble, à savoir le développement durable, apparaît elle-même problématique. On donne pour exemple la relation entre l'économique et l'environnement où, dans le contexte dominant, **l'économique** est tourné vers une valorisation des ressources sur les court et moyen termes, alors que l'environnemental défini connue **l'équilibre** des écosystèmes vivants et naturels implique la prise en compte du long terme, ignoré par l'économie de marché. Dans le premier cas, on valorise le capital travail alors que, dans le second cas, on qualifie de manière positive le capital nature.

Cette catégorie hybride ne pouvait être produite que dans un contexte lui-même hybride et voulu comme tel par les organisateurs. Les membres de la commission mondiale sur l'environnement et le développement chargés du rapport Brundtland ont des trajectoires géographiques, institutionnelles et intellectuelles diverses, comme l'atteste la composition de la commission mondiale dont les membres sont : la Norvège, le Soudan, l'Italie, l'Arabie Saoudite, le Mexique, le Zimbabwe, la Côte-d'Ivoire, l'Allemagne, la Hongrie, la Chine, la Colombie, l'Inde, le Brésil, le Japon, l'ancienne Guyane britannique, les Etats-Unis d'Amérique, l'Algérie, l'Indonésie, le Nigeria, l'URSS, la Yougoslavie, le Canada (à noter l'absence de la France).

Quant aux appartenances institutionnelles et disciplinaires, elles sont multiples: personnalités politiques, hauts fonctionnaires et membres d'organisations internationales, scientifiques, écrivains, juristes, universitaires. Le secteur public y est globalement plus représenté



2. Menace urbaine (1980, photo Conservatoire de l'Espace littoral et des Rivages lacustres).



que le privé et les fonctionnaires internationaux plus que les nationaux. L'appel aux experts va de soi car il apparaît comme consubstantiel au traitement des questions multisectorielles et disciplinaires devant faire l'objet des travaux de la commission: démographie, énergie, industrie, sécurité alimentaire, biologie, relations économiques internationales, mécanismes d'aide à la prise de décision, etc. Un mode de conduite original des travaux est proposé au travers de débats publics, de forums. La transparence et le recours à l'opinion sont un passage obligé de la réflexion; des séances publiques de délibération sont organisées dans toutes les régions du monde dans lesquelles des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des scientifiques, des experts, des membres d'instituts de recherche, des industriels, le grand public, des membres de la société civile peuvent exprimer librement leurs préoccupations à la commission et présenter leurs vues. Par la publicité donnée à ces séances, la commission vise à faire en sorte que l'événement créé soit planétaire, global afin de montrer que les intérêts des questions traitées qui dépassent les clivages nationaux, politiques et culturels sont mondiaux. Par centaines, les organisations et les particuliers ont apporté leurs témoignages au cours de ces forums où plus de cinq cents communications écrites représentant près de dix mille pages de documents ont été faites. Enfin, pour inscrire son action dans le concret, la commission organise des visites de lieux, ce qui d'ailleurs lui permet d'accroître ses sources d'information et de communication.

Véritable événement, le rapport Brundtland instaure une rupture centrée sur l'aspiration collective de penser et de négocier dans des formes nouvelles le rapport des sociétés humaines à la nature, et donc à l'espace et au temps, l'ambition étant de créer une autre dynamique du monde qui incite à faire croire et à penser que rien ne sera désormais plus comme avant. En ce sens, l'événement Brundtland est majeur car par la notion de développement durable il institue la mondialisation et annonce l'autre événement fondateur qui viendra conforter ce mouvement de mondialisation, la chute du mur de Berlin, en 1989, futur symbole de l'ouverture et de l'expansion généralisée des échanges. Le rapport Brundtland inclut toutes les réalités sans distinctions de races, de cultures, de nations. Il s'appuie sur ce que Louis Dumont appelle des idées valeurs qui prétendent proposer une certaine régulation du monde. Ces idées dont les experts deviendront les principaux artisans et propagateurs sont la démocratie, les droits de l'homme et de la nature, le marché, la qualité de la vie, la sécurité alimentaire et des biens fonciers et patrimoniaux.

• *Du manifeste à l'action*

Si l'on veut donner un caractère opératoire à la définition du développement durable, il est nécessaire de mettre à jour les implications du paradigme, les postulats

de base autour desquels la réflexion économique devra dorénavant se situer. Ces postulats posent:

- le principe de reproductibilité de la biodiversité ;
- le principe d'intégration des conditions de renouvellement des ressources naturelles dans les politiques de développement;
- le principe d'économie dans l'utilisation des ressources naturelles non reproductibles à l'échelle de l'espèce humaine;
- la recherche des conditions permettant de réduire le nombre de décisions stratégiques susceptibles d'avoir des effets d'irréversibilité des éco-milieux.

En conséquence, dans le calcul économique, la théorie devra prendre en considération le paradigme de la complexité, à savoir introduire dans la conception des produits une philosophie des produits propres, un principe de cycle de récupération des composantes des produits industriels, développer une filière de production d'équipements ayant une capacité d'optimisation de la balance économie/écologie, poser le principe de responsabilité économique des acteurs (pollueur-payeur, précaution), mettre en avant des plans de gestion intégrée. A la suite du rapport Brundtland, des économistes liés et impliqués dans les organisations internationales de recherche et de développement se mobiliseront ainsi pour refonder sur de nouvelles bases la discipline économique. Pour l'inscrire dans la durée, ils créeront une mouvance au nom significatif et pionnier de Ecological Economics Group.

En 1989, ce mouvement se dotera de sa propre revue, *Ecological Economics*, puis, en 1991, produira un livre édité par l'UNESCO dont le titre, *Environmentally Sustainable Economic Development : Building on Brundtland*, marque bien la filiation et la tâche restant à accomplir. Les auteurs, prestigieux, appartiennent au club des experts des grandes organisations. Robert Goodland, Hermann Daly, Salah El Serafy, Bernd von Droste en sont les rédacteurs en chef. Robert Goodland est conseiller environnemental au département Environnement, de la Banque mondiale. Hermann Daly est économiste au département Environnement de la Banque mondiale et connu pour deux ouvrages fondamentaux, *Steady State Economics* [1974] et *For the Common Good with John Cobb* [1989]. Salah El Serafy, conseiller économique à la Banque mondiale, est l'auteur de *Environmental Accounting* [1989]. Bernd von Droste, expert à l'UNESCO, directeur de *Man and Biosphere*, est l'auteur avec Peter Dögsé de *Debt for Nature. Exchanges and Biosphere Reserves* [1990].

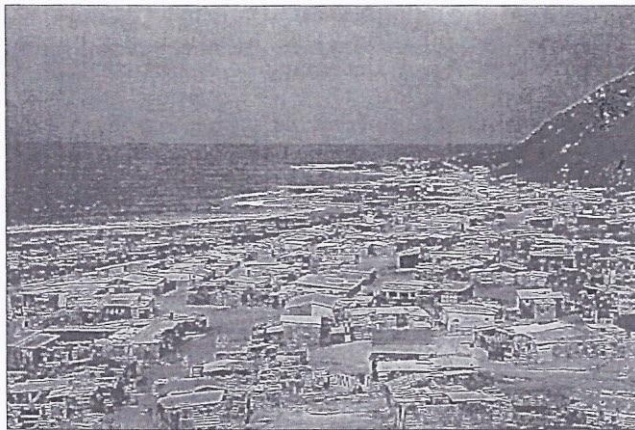
Leur objectif est de « construire », de faire advenir un nouveau monde à partir du rapport Brundtland, qui leur servira à reformuler autrement les théories de l'économie : « *To achieve sustainability, we must develop an ecological economics that goes well beyond the conventional disciplines of ecology and economics to a truly integrative synthesis. The thesis argued here is that the evolution of the human economy has passed from an era in which human made capital was the limiting factor in economic development to an era in which*

*remaining natural capital has become the limiting factor. A person or a nation cannot continue to live at the same material level if present enjoyment is obtained at the cost of liquidating capital. » (« Pour réaliser le développement durable, nous devons développer une science économique écologique qui transgresse les clôtures disciplinaires propres à l'écologie et l'économie pour les intégrer dans une synthèse nouvelle. Les thèses développées dans ce sens montrent que d'une ère où le capital humain était le facteur limitant nous sommes passés à celle où le capital nature existant est devenu la principale contrainte. Une personne ou une nation ne peut disposer du même niveau de vie si les satisfactions obtenues le sont aux dépens de celles du futur. »)*

Dans ce sillage, munies d'une doctrine, d'un outillage conceptuel entouré d'un pôle d'experts de différentes disciplines, les organisations internationales, et plus particulièrement la Banque mondiale, initieront sur le terrain des projets et des programmes définissant un nouveau rapport à la nature.

• Global expert : la sémantique sur orbite planétaire

La Banque mondiale jouera un rôle clé en confiant sur le terrain à des agences exécutives la mise en œuvre des programmes. Dans ce cadre, selon l'appellation officielle de *social scientist*, nous avons participé à l'expertise de projets de gestion intégrée et durable des zones côtières. A ce titre, nous sommes intervenus dans différents pays du Bassin méditerranéen et de l'océan Indien avec des objectifs variés. Au groupe d'experts mandatés revenaient les tâches d'évaluer la faisabilité de projets de gestion intégrée des zones côtières auprès des décideurs politiques et des gestionnaires, de former à la gestion intégrée les acteurs en prise avec le milieu côtier et de diagnostiquer les problèmes majeurs et leurs impacts environnementaux et sociaux (diagnostic socio-écosystémique).



3. La « cabanisation » (1980, photo Conservatoire de l'Espace littoral et des Rivages lacustres).

• La mise en cohérence

L'expression « gestion intégrée »\* a été introduite, en 1987, par l'OCDE dans le sillage de la problématique du développement durable et en rapport avec la reconnaissance des problèmes globaux d'environnement (changement climatique, pollution marine, etc.).

A la notion traditionnelle de protection des zones côtières, les experts de l'OCDE ont préféré celle de GIZC\*. L'OCDE à cette date a constitué une boîte à idées, une fabrique de propositions conceptuelles qui n'engageaient en rien leurs auteurs, ces derniers n'étant pas mandatés pour leur mise en œuvre. En 1992, l'OCDE formulera des recommandations aux pays membres sous forme de guide méthodologique et une lettre circulaire est diffusée à plus de 500 000 exemplaires.

La Banque mondiale, le PNUD, le PNUE, le GEF, le FFEM, parmi les plus importants, mettront en application les propositions énoncées tout d'abord par l'OCDE, harmonisation et intégration des politiques relatives aux zones côtières, approche « ascendante » de la base vers le sommet. Des financements s'élevant à plusieurs millions de dollars soutiendront des projets et des programmes définis à l'échelle de pays, de régions, de localités.

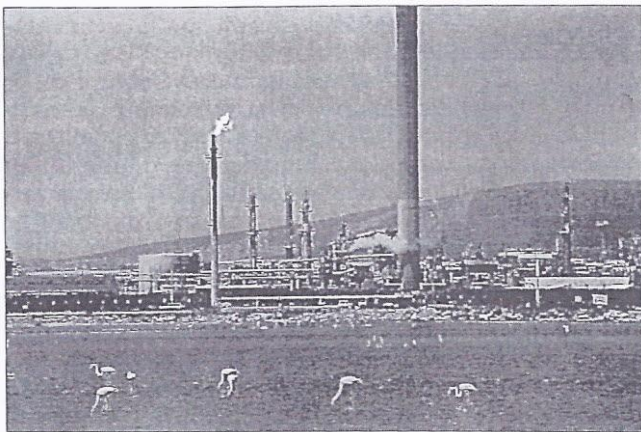
La notion de gestion intégrée est utilisée pour « désigner un processus dynamique qui réunit gouvernement et société, science et décideur, intérêts publics et privés dans la préparation et l'exécution du plan sur la protection et le développement des systèmes et ressources côtières. Elle vise à maximiser les choix à long terme privilégiant les ressources et leur usage raisonné et raisonnable » [Cicin-Sain. Knecht, 1998]. Dans cette perspective, le *social scientist* intervient moins au titre de sa spécialité - en formulant ce qu'est le social, la demande sociale, par exemple - que comme expert des procédures et processus de prise de décision (gouvernance\*, valorisation des initiatives à la base, etc.). La connaissance ne se définit pas comme la mise à distance des processus sociaux, mais comme processus réflexif dans les processus sociaux. C'est à la jonction de « plusieurs cités », scientifique, marchande, politique, écologique, domestique [Boltanski, Thévenot, 1987], dans un rapport de tension permanent et dans l'obligation de manier la pluridisciplinarité et la médiation qu'intervient le *social scientist*, tour à tour à titre de sociologue, d'anthropologue ou de psychosociologue. L'objectif est un au-delà du social: il s'agit en effet d'œuvrer à la gestion durable des zones côtières par le maniement de procédures réelles ou virtuelles visant au décloisonnement des représentations, des pratiques, des usages et à l'émergence d'un accord commun sur le devenir des ressources naturelles. Dans ce processus, l'expert est un acteur de mise en cohérence du système-ressource-population-environnement-développement. A partir d'une situation de gestion effective, il doit amener la

\* Voir le glossaire en fin d'article.

communauté à modifier l'état du milieu ou d'une ressource dans le sens de sa durabilité et de sa transmission dans un futur proche et lointain. L'expert est mandaté pour définir de façon pragmatique une «gestion cohérente» du milieu littoral qui harmonise les politiques publiques et rend les usages compatibles. En d'autres termes: il doit créer les cadres sociaux et culturels propres à favoriser la médiation et l'accord. Son intervention s'inscrit au confluent de plusieurs dimensions: le territoire - son contexte écologique, économique et sociopolitique - et les aspirations sociales. Sa pratique pourrait être qualifiée d'ingénierie éco-socio-systémique et anthropologique. Le type idéal de l'expert GIZC est d'être à la fois leader et stratège, et d'avoir une connaissance et une pratique de la synthèse, de l'interprétation et de la présentation d'ensemble d'informations complexes, de la résolution des conflits, de la gestion des processus de groupe, de l'élaboration, de l'administration et de l'évaluation de programmes transdisciplinaires, de programmes d'éducation et de participation publique.

Son intervention dépasse le cadre d'une prestation isolée et autonome, finalisée en fonction de ses seules compétences. Le *global expert* est sommé de se plier à un cadre prédéfini et d'intérioriser les contraintes organisationnelles et cognitives, structurantes d'une action inscrite dans un processus collectif. Sur le plan organisationnel, les agences exécutives dépendantes des organisations internationales ont des relais nationaux appelés « points focaux », lieux de passage obligé pour la collecte des données et le recueil des informations.

Ces points focaux, territoriaux, assurent le contact entre les organisations internationales et les Etats-nations, les experts régionaux et internationaux, les décideurs et les populations locales. Ils jouent le rôle de passeurs d'énoncés et de vigiles, vérifient la pertinence des programmes et leur adaptation aux conditions locales et aux contraintes existantes.



4. Activités chimiques (1980, photo Conservatoire de l'Espace littoral et des Rivages lacustres).

Cette structuration de l'expertise permet un régime de pilotage *top down and bottom up* (« du bas vers le haut ») à différents niveaux de territorialisation (local, régional, national, international). Sur le plan conceptuel, chaque expert reçoit les termes de référence propres à ses compétences spécifiques. Ces termes ont valeur de cadrage de son intervention: à la fois précis mais aussi ouverts, ils doivent permettre à chacun de ne pas s'enfermer dans sa spécialisation et d'être réceptif à la négociation. Le biologiste doit être capable, à partir des résultats et solutions qu'il énonce, de proposer un cadre juridique national ou même d'imaginer des politiques publiques. Le *social scientist*, quant à lui, devra avoir des compétences tant naturalistes que sociologiques et participer à la planification environnementale. L'expertise, par sa nécessité maïeutique, génère un nouveau clerc, le *global expert*. Entrer en expertise, c'est d'une certaine façon se convertir à un style de pensée propre aux organisations internationales, qui façonne les manières de voir, de dire et de faire. Les forums internationaux ont, en partie, pour fonction de créer ces nouveaux langages et d'en faire des instruments d'action.

L'acte d'expertise est fondé sur la croyance en la vertu effective du vocabulaire pour modifier des situations et changer des comportements. Les mots propres à l'expertise tels que concertation, négociation, contractualité, durabilité, équité, convention, communauté, gouvernance, pertinence, performance, itérativité, stratégie, consensus, etc., ont la particularité de pouvoir être communiqués dans différentes langues et de se prêter à la discussion et au dialogue. La pluridimensionnalité de leurs sens permet aux experts d'en négocier le contenu adapté aux situations. Souples, flexibles, adaptables, ces mots sont d'un usage reproductible, du fait de leur itérativité, ils circulent et se propagent dans toutes les sphères de la société.

La première tâche qui incombe à l'expert est de se les approprier et d'adhérer aux principes et aux valeurs qui sous-tendent leur usage. Les principes constituent un mélange de propositions instrumentales et normatives: approche multisectorielle, équilibre des besoins entre conservation et développement, participation de tous les acteurs à tous les stades du processus GIZC, actions à résultat immédiat et visible/actions à long terme, utilisation conjuguée d'outils réglementaires et non réglementaires, mode de gouvernement central ou de groupes d'acteurs locaux, auxquels doivent adhérer tous les experts concernés.

Une autre exigence est l'acceptation d'être membre à part entière d'un collectif de travail composé d'individus ayant des trajectoires géographiques et intellectuelles diverses. Dans un laps de temps court (entre une dizaine et une vingtaine de jours), les experts doivent s'entendre et, au-delà des divergences culturelles et disciplinaires, trouver un cadre commun d'action. A cette fin, les notes biographiques concernant les disciplines pratiquées seront discutées par chacun d'entre eux. Ce



cérémonial contribue à créer une culture de groupe afin d'insérer chaque action dans un processus maïeutique et collectif ne reposant pas sur la seule compétence individuelle. L'expert est moins défini par son savoir que par sa capacité à le négocier avec d'autres, la relation à l'autre étant un élément indispensable de la réussite de l'entreprise. Dans cet esprit, l'alternance entre travail individuel et travail collectif rythme le temps des interventions. La rédaction du rapport est collective, elle exige de nombreuses phases de discussion et de restitution. Ces modes de faire et d'agir sont fort différents de ceux propres aux chercheurs académiques. C'est pourquoi le choix des experts est moins fondé sur des critères de compétence statutaire et scientifique que sur la reconnaissance de leur capacité à s'intégrer dans des dynamiques décisionnelles et leur aptitude à négocier.

La langue de l'expert, malgré son caractère préfabriqué, ne peut être assimilée à la langue de bois. Langue souple, langue traversière et hybride, les registres sémantiques y sont négociables; dur et mou, fluide et solide cohabitent. La rhétorique n'est pas dissuasive, elle ne cherche pas à imposer, il s'agit plutôt de trouver un sens aux choses sur lequel tous, quelle que soit leur appartenance, puissent s'entendre. Dans ces conditions, l'acte d'expertise est simultanément jeux d'aventure et de langage ouvert sur des possibles infinis. Sa nécessité est fondée d'abord sur la croyance en la vertu du dialogue et sur la communication universelle.

### • Les principes de construction du savoir de l'expertise

L'incertitude et l'aventure sont des constituants de base de la construction du savoir dans le parcours de l'expertise. La première règle est d'accepter les autres savoirs, mais aussi de composer avec eux, voire de coopérer. Ainsi, selon les configurations, le sociologue peut se faire écologue, biologiste, planificateur, juriste et la réciproque est vraie. Il doit, en second lieu, composer avec le terrain dont il a une connaissance nécessairement défailante vu le temps imparti à l'intervention (qui varie entre quelques jours et un mois pour les experts ponctuels), même s'il a recours à une somme impressionnante et souvent inutilisable de notes et d'informations. Toutes les caractéristiques de l'aventure sont présentes: importance de l'improvisation, compréhension vague des situations, connaissance sommaire des acteurs.

L'expert doit assumer le doute et l'ignorance. Il ne peut pas attendre pour intervenir de maîtriser la donne, car il agit dans un univers incertain comportant des objectifs vagues dont il espère qu'ils se préciseront au cours de l'action. Le succès dépend de son habileté à transformer ces incertitudes en opportunités d'action. Par exemple, pour la GIZC, il n'existe pas de modèle permettant d'enfermer dans un cadre théorique les

comportements des acteurs sociaux et des populations locales. Ceci suppose un apprentissage permanent, le goût des épreuves et du risque, la curiosité.

Le souci de l'intégration, c'est-à-dire la recherche d'une cohérence globale des politiques, de la gestion, de l'aménagement, est une question aujourd'hui dominante en matière d'environnement, compte tenu du lien - organique entre les hommes et la nature. Elle n'a pas seulement une résonance technique, scientifique, mais relève aussi de l'éthique de conviction et de responsabilité propre au protestantisme [Weber, 1964]. Une sorte d'obligation morale plane sur ces notions d'intégration et de développement durable. L'identité de l'espèce et son devenir planétaire, la prise en compte d'une communauté universelle dont chacun aurait sa part de responsabilité en constituent les éléments essentiels. L'exigence d'éthique, au fondement du capitalisme, s'exerce aujourd'hui à l'égard de la nature qui prend la figure de victime. Il s'agit moins de protéger les classes ouvrières que de venir au chevet de la planète, la nature-victime se substituant au prolétariat.

#### • Le parler expert

Le langage de l'expert pourrait être qualifié de « parler neutre ». Les termes qu'il emploie ont une valeur émotionnelle et affective faible, mais, *a contrario*, une valeur instrumentale et fonctionnelle fortes. « Technicité », « communication », « gestion », « management », « gouvernance » sont des mots qui, sciemment, évitent toute allusion idéologique ou politique. La rhétorique « managériale » fait de l'entreprise un modèle à imiter en toute circonstance et dans tout contexte. Cette neutralisation vise à l'homogénéisation des paysages et des configurations politiques. La GIZC doit pouvoir s'appliquer à l'ensemble du monde - pays à faible degré d'industrialisation comme pays industrialisés - et concerner des régions aux gouvernements aussi divers que ceux de l'Albanie, de la Grèce, ou encore de l'île Maurice et des Comores, pour prendre des exemples extrêmes.

Par souci d'efficacité et volonté de mondialisation du développement durable, les experts doivent faire comme si la démocratie libérale était virtuellement présente partout et les régimes autoritaires des épiphénomènes en voie de disparition. Donner trop de poids aux particularismes nationaux, ce serait renforcer les obstacles et les blocages à la diffusion d'un modèle de gestion et de développement considéré comme le meilleur pour l'espèce humaine. Les catégories susceptibles de jugements de valeur sur les modes de gouvernement ne favorisent pas l'idée que l'on cherche à faire triompher, celle de la communication universelle... Aussi, l'accent est mis sur les objets communs qui vont de soi et sur lesquels aucun désaccord ne peut transparaître de manière ouverte: c'est, d'une part, la démocratie cognitive, éclairée par la réflexion des experts, la

communication et la transparence en étant les traits fondamentaux. Le rôle de l'expert est ici moins de fournir des solutions toutes faites que de contribuer à une approche collaboratrice et de poser les termes du dialogue rendant possible la négociation et l'arbitrage entre intérêts et valeurs. C'est aussi la reconnaissance du marché comme meilleur mode de régulation, relativisée par le souci d'en corriger les effets lorsque l'offre d'un produit ou d'un service s'accompagne d'externalité négative non prise en compte dans la transaction entre l'offreur et le demandeur. L'expert est alors un décodeur d'externalités négatives. C'est enfin le droit qu'a chacun à la protection et à l'environnement. Comme la

thématique des droits de l'homme, celle-ci apparaît comme une donnée indiscutable.

Ces différentes composantes du parler neutre peuvent s'interpréter comme autant de discours normalisés, de manières d'élaborer un cadre de référence et des outils d'observation permettant d'appréhender les mêmes objets, en dépit des différences socioculturelles et politiques. A la lumière d'accords minimaux débouchant sur davantage de problèmes que de solutions toutes faites, l'expert est amené à reformuler les principes de l'action publique (v compris les cadres institutionnels) et à produire de nouvelles valeurs en œuvrant pour la justification et la légitimation du développement durable.

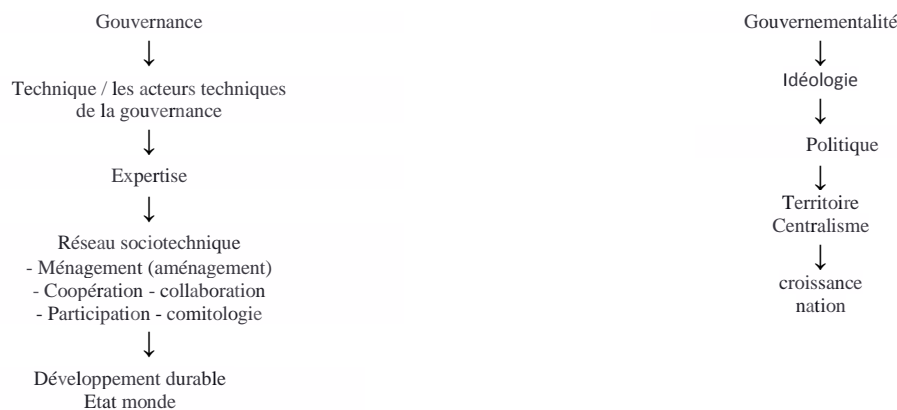
## ■ Annexe A

### Vade-mecum de l'expert

#### 1. La dimension langagière de L'expertise

- Créer les conditions de l'écoute pour faciliter les échanges / écouter pour intégrer.
  - Le parler neutre: trouver des objets qui font sens pour tous.
  - Dire, c'est faire: caractère performatif du discours.
- Dire, c'est engager une action, constituer pour les différents acteurs des possibilités de pragmatique.  
Catégories qui portent en elles quelque chose en puissance, en acte; via ces catégories, on crée une réalité politique.
- Du rôle des énonciateurs : les fabricants et les catalyseurs d'idées.

#### 2. La gouvernance



#### Développement durable

Une nouvelle formule de pouvoir qui s'appuie non plus sur des équipements de pouvoir" mais sur l'idée de contractualisation et de gestion en bien commun du territoire.

#### La ruse suprême

- justifier sans le proclamer la supériorité de la démocratie;
- la démocratie n'est plus l'essence du politique mais l'exercice d'une technique fondée en raison d'une démocratie réflexive,

#### 3. Profil d'un gestionnaire de l'espace littoral

- Capacité de leadership;
- Capacité en analyse stratégique et processus politique:
  - gérer les gens et les institutions
  - analyse stratégique comme outil de marketing social pour le changement des comportements.



Un stratège qui a une connaissance et une pratique de:

- la résolution des conflits
- la gestion des processus de groupe
- l'administration de programmes et institutions complexes
- l'élaboration et l'administration de programmes de recherche transdisciplinaires
- l'élaboration et l'administration de programmes d'éducation et de participation publique
- l'évaluation de programme
- la synthèse, l'interprétation et la représentation d'ensembles d'informations complexes.

#### 4. Participation des acteurs et du public

Pourquoi faire participer?

Permettre l'appropriation des programmes.

Donner l'information nécessaire (mais souvent non disponible) sur les ressources et leurs usages.

Aider les planificateurs à comprendre les causes directes et indirectes des problèmes de gestion.

Permettre de tester rapidement sur le terrain la faisabilité des mesures de gestion.

Aider dès le départ à la résolution des conflits sur les modes de gestion.

Les préconditions du succès:

- Garder le niveau de frustration le plus bas possible:
  - en rendant clair ce qui est recherché et à quelles échéances
  - en donnant suffisamment de temps sur des événements appropriés
  - en rendant les programmes compréhensibles et adaptés
  - en séparant clairement les faits de la politique.

- Rester visible, accessible, consistant.

- Être clair sur l'utilisation des résultats.

- Faire ce que l'on a annoncé.

Les actions favorisant une participation significative

- Identifier clairement les rôles légitimes.
- Faciliter l'« égalité » dans la négociation.
- Commencer par les besoins ressentis par les acteurs.
- Apprendre de et avec les participants.
- Mettre d'abord à l'aise et en confiance.
- Faciliter l'émergence de groupes organisés.

#### 5. La gestion adaptative

Apprendre en faisant

A la différence de la planification conventionnelle qui exige:

- un haut niveau d'information,
- une faible incertitude,
- peu de décideurs.

Dans la gestion adaptative:

Il ne s'agit plus d'attendre dix ans avant l'information pour passer à l'action.

Les programmes plans sont considérés comme des expériences.

La réalisation des programmes / plans crée des opportunités pour tester et améliorer les éléments scientifiques de soutien à l'action.

Ces opportunités sont parties intégrantes du système de planification qui utilise l'information issue de la réalisation du programme plan:

- un programme plan qui « apprend peu » sera radicalement dépassé par les incertitudes. .
- un programme plan qui apprend bien peut perdurer malgré le bas niveau de connaissance du départ.

#### 6. Anthropologie et développement durable

L'expert anthropologue

Recherche sur les aspects cognitifs des savoirs sur la nature - la pensée « sauvage » - s'inscrit dans l'optique du développement durable.

Dans la conférence de Rio, plusieurs lignes sont dictées par les peuples indigènes.

Les savoirs indigènes deviennent un outil de gestion.

Les biologiques deviennent ethnologues.

Les indigènes deviennent experts, ils ont des façons de gérer durablement. L'expert se localise, l'indigène se globalise.

• *Dire et séduire*

Le régime sémantique mis en œuvre diffère de celui d'un régime de contrainte et d'autorité. Il n'est pas question, comme dans le paradigme classique de la « gouvernamentalité » [Foucault, 1975], de surveiller et de punir, mais de séduire pour convaincre. Les procédures de conviction ne sont plus les mêmes. Ce qui est propagé, ce sont les idées de participation, de transaction, de transfert, d'échange, d'écoute, voire d'empathie. Il ne s'agit plus de soumettre les populations locales, indigènes, mais, au contraire, de travailler de concert et de restaurer les conditions de survie en se fondant sur les savoirs locaux, d'aider ces populations à résoudre les conflits concernant l'exploitation et l'appropriation des ressources; pour cela, il faut comprendre leurs motivations, asseoir la législation sur la coutume locale, reconnaître le rôle des femmes dans la vie économique et non seulement sociale. etc. L'anthropologie appliquée est appelée à la rescousse de l'aide à la décision.

Dans cette perspective, les savoirs indigènes deviennent un outil et un support de gestion, et les indigènes eux-mêmes, partenaires et experts car ils nous montrent les façons de gérer durablement. Pour les zones côtières, il s'agit par exemple de construire des indicateurs indigènes locaux de l'évolution côtière qui soient fondés sur leur compréhension propre de l'écosystème marin. leur analyse du comportement de l'ichtyofaune, l'usage des taxinomies servant à décrire et à classer les espèces, etc. Il s'agit de combiner des informations empiriques de terrain et des données scientifiques, en les mettant sur le même plan et en leur attribuant une valeur égale: libérer l'expression des communautés (et particulièrement celle des femmes dont on découvre soudainement l'importance) pour les aider à rivaliser avec les pouvoirs officiels et les médias traditionnels; dans ce but, les radios locales, les formes d'expression communautaires, les forums, les lieux de débat et de controverse sont encouragés.

La notion de gouvernance produite dans les forums internationaux répond à ce désir d'une communication généralisée et d'un mode d'administration non hiérarchisé, mais convivial, interactif et coopératif. Elle renvoie en effet à un monde virtuel, prospectif, proche du *cyberspace* où l'aptitude à se diriger et à se gouverner dépend de la connexion des sites dans un espace pluridimensionnel. En ce sens, cette notion relève du champ moderne des communications plutôt que de l'espace classique du politique; elle peut en effet se décliner comme un vaste éventail d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages à la fois politiques, sociaux, administratifs, publics, privés, écrits ou non. Elle constitue un ensemble d'arrangements institutionnels intégrant les structures gouvernementales et non gouvernementales, le cadre légal ainsi que les traditions et normes sociales des populations

locales. Par son caractère hybride, polysémique, cette notion est à l'usage de tous. Pour leur part, les experts ont pour mission de la rendre effective, c'est-à-dire de renforcer, à tous les niveaux de la société et du territoire, la capacité à se gouverner et à communiquer qui dépend en partie de l'aptitude à anticiper les risques et les crises environnementales.

A la différence du modèle administratif, académique, cette capacité à gouverner n'est plus fonction de l'autorité, de la légitimité institutionnelle, mais du degré de proximité aux populations locales, elles-mêmes conviées à participer aux processus de décision. Dans ce système, l'Etat ne gouverne plus, il favorise, interagit, stimule, ou au contraire rétroagit, bride par des mesures diverses et au travers de son réseau d'influence.

La gouvernance est d'autant plus séduisante qu'elle se veut participative, responsable et démocratique. La tendance actuelle à améliorer l'efficacité de l'Etat et des administrations locales dans les pays occidentaux, et plus spécifiquement anglo-saxons, a inspiré cette approche sur la bonne gouvernance. Les programmes d'ajustement structurels des organisations internationales encouragent des réformes institutionnelles de ce type dans les pays du Sud. Au nom du souci de l'efficacité de la décision, la méthode de gouvernance pour les organisations internationales apparaît plus apte que les modes de gouvernement traditionnels, hiérarchisés, à répondre à la complexité des problèmes et à la pluralité des parties prenantes publiques et privées qui participent aux décisions. Compte tenu des incertitudes et risques qui affectent le monde, la prise de décision exige une interaction renforcée entre Etat et société, une coordination horizontale entre les multiples agents sociaux.

La gouvernance peut être considérée comme une nouvelle éthique d'un capitalisme mondial fondé sur des exigences de participation, d'autonomie, et de précaution à l'égard des ressources dont on dispose. Il n'est sans doute pas indifférent que le concept soit apparu dans des pays modernes aux traditions protestantes. Adaptée aux niveaux local et mondial, cette gouvernance dont les experts sont les vecteurs sémantiques se révèle plus problématique à l'échelle de l'Etat.

• *Dire c'est faire*

Les catégories sémantiques propres à l'expert global ont la spécificité de faire coïncider le dire et le faire. Dans un monde virtuel, il n'existe pas de séparation entre l'image et la réalité. L'idée véhiculée par ce concept n'est pas dissociable de sa mise en œuvre. Il s'agit en effet moins de coller aux choses, au réel, que de mettre à jour les cheminements possibles de l'évolution et de définir le contexte à l'intérieur duquel des trajectoires sont possibles. En d'autres termes, il s'agit de mettre en scène: l'expert mime le développement durable pour le faire exister. Il pense: qu'en changeant

le mode d'emploi du monde. on peut changer le monde lui-même. L'expert est pareil à Borges, qui dans l'une de ses *Fictions*, « Tlön, Uq-ber, Orbis, Tertius » [1941], se plaît à imaginer qu'une société secrète, dans un travail qui s'étend sur des siècles, construit une encyclopédie décrivant un monde fictif, Tlön; celle-ci s'introduit subrepticement dans les modes d'emploi de notre monde réel, si bien que, à la fin, notre monde devient Tlön, Et il en est de même avec la représentation de développement durable et de gestion intégrée des zones côtières.

Un territoire virtuel est projeté dans la société réelle,

matérialisé par le Plan, et cette création fictive ouvre un espace de jeux autre que celui qui s'y déroule. Ces possibilités deviennent des opportunités d'innovation et de changement pour les minorités qui tentent de modifier les règles du jeu, en l'occurrence les acteurs de l'environnement. Ce qui importe, c'est moins le monde en soi que sa représentation. Dire le monde nouveau, celui du développement durable, c'est être en train de le faire. L'expertise est un processus d'ajustement du monde dans un langage qui se crée pour le décrire différemment de nos modes d'emploi usuels.

## • Annexe B

### Fiche de projet (opération pilote)

Intitulé	Plan de gestion intégrée de la zone côtière sud-est de l'île Maurice.
Localisation	La zone pilote se situe dans le District Council de Grand-Port Savanne dans le sud-est de l'île Maurice; elle concerne globalement la zone de Mahébourg. Ses limites géographiques sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur le littoral: Pointe Vacoas au sud et Pointe du Diable au nord (approximativement 20 km) ;</li> <li>• 1 km au-delà du récif frangeant pour la partie marine;</li> <li>• une partie des bassins versants (en fonction des problématiques) pour la partie terrestre.</li> </ul>
Objectifs	Objectif global: contribuer à la faisabilité nationale et régionale de la Gestion intégrée des Zones côtières (GIZC). Objectif spécifique: promouvoir une gestion concertée des activités et des ressources dans la zone côtière pilote.
Démarche et étapes de réalisation	Le phasage suivant a été retenu pour la réalisation de l'opération pilote (op) : <ol style="list-style-type: none"> <li>a) identification des parties prenantes (regroupées au sein d'un Local Steering Committee, comité de pilotage local) et des intervenants techniques (ICZM Working Group) ;</li> <li>b) concertation élargie pour identification et hiérarchisation des problématiques;</li> <li>c) collecte des données existantes ;</li> <li>d) complément d'enquêtes socio-économiques pour vérité-terrain;</li> <li>e) saisie et traitement des données géographiques pour l'élaboration de la maquette SIAD (système d'information géographique) ;</li> <li>f) élaboration d'un plan GIZC pour la zone pilote avec les recommandations pertinentes pour une consolidation locale, nationale et régionale;</li> <li>g) évaluation et enseignements dans le cadre d'une Politique régionale de Gestion durable des Zones côtières.</li> </ol>
Organisation	L'op représente un test pour l'organisation GIZC proposée au niveau national (structures intersectorielles approuvées par le gouvernement de Maurice en avril 1997) ; elle vise en fait à consolider les liens et les synergies entre les niveaux local et national. Plusieurs acteurs y sont impliqués: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les structures GIZC nationales (comité consultatif élargi et groupe de travail restreint) auxquelles appartiennent les institutions publiques, les ONG, le secteur privé associatif et les représentants du District Council ;</li> <li>• Le Local Steering Committee qui représente les administrations locales (district et villages), le secteur privé (industrie, sucre, tourisme, pêche, etc.) et les associations d'intérêt ou ONG locales;</li> <li>• Des acteurs additionnels (assistants-chercheurs de l'université de Maurice, écoles, associations, privés, etc.) pouvant assister l'op dans le déroulement de certaines actions (enquêtes, communication vérité-terrain, mise à la disposition de données, etc.).</li> </ul>
Bénéficiaires	Les bénéficiaires de l'op se situent tout d'abord parmi les acteurs car tous reçoivent en retour un produit à valeur ajoutée, une sensibilisation et formation par rapport à la GIZC et des instruments de gestion. L'esprit de groupe (réseau) en bénéficie par la mise en oeuvre d'une plate-forme de dialogue et de négociation des éventuels conflits. Les parties prenantes impliquées directement et indirectement dans l'op se voient valorisées par la prise en compte de leur activité et de leurs objectifs de développement.
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plan de gestion utilisable par les décideurs et les administrateurs, à différents niveaux (local, national et régional) ;</li> <li>2. Une plate-forme de dialogue entre scientifiques, administrateurs, et parties prenantes;</li> <li>3. Des actions concertées et une consolidation des synergies et des partenariats intersectoriels ;</li> <li>4. Des instruments d'information et d'aide à la décision. (maquette SIAD, bases de données, guides méthodologiques et techniques, etc.), qui seront mis à la disposition des divers utilisateurs;</li> <li>5. Des produits de communication et de sensibilisation adaptés aux différents utilisateurs des ressources;</li> <li>6. Une valorisation de sites à vocation patrimoniale.</li> </ol>



L'équivalence entre le dire et le faire se retrouve d'ailleurs dans les termes mêmes des conventions internationales qui lient les parties prenantes sous la forme de principe de conditionnalité ou de mise sous condition. En effet, selon ce principe, il suffit de l'énoncer pour que l'on obtienne des financements des bailleurs de fonds.

## • Pour une anthropologie impliquée

L'anthropologue peut difficilement rester indifférent à la demande d'expertise généralisée des organisations internationales. Il le peut d'autant moins que les peuples autochtones et leurs organisations (notamment les ONG) interrogent explicitement les finalités ou les retombées de la recherche anthropologique. La montée en puissance des ONG écologistes et indigénistes puis la propagation de la rhétorique du développement durable dans les institutions multilatérales conduisent les peuples autochtones à légitimer de plus en plus leurs revendications territoriales et identitaires dans les termes d'une « ethnicité écologique ». Ils attendent de l'anthropologue moins une connaissance à distance que son implication dans les processus politiques afin de conquérir une audience et une force de négociation sans commune mesure avec celles dont ils avaient pu disposer les décennies précédentes.

Il paraît bien difficile, lorsque la demande devient un paramètre essentiel de la relation anthropologique, de la rejeter en prétextant que la pratique scientifique s'y oppose. En effet, l'émergence des peuples autochtones comme sujets politiques et comme sujets connaissant dans les forums internationaux met à mal la relation d'enquête classique fondée sur la neutralité scientifique. La réticence exprimée par Claude Lévi-Strauss, en 1957, à l'anthropologie appliquée, qu'il considérait comme auxiliaire à l'ordre social, n'a plus sa raison d'être dans le contexte actuel. Les anthropologues, un peu partout dans le monde, sont mis devant la nécessité, aussi évidente qu'inédite, de rendre compte de leur pratique et de leurs travaux auprès des intéressés et d'assumer la responsabilité sociale de leur savoir vis-à-vis des commanditaires. L'anthropologue a donc un « rôle social » à tenir. Il est amené à développer des activités de recherche et de conseil à la demande des populations et des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Qu'on le regrette ou non, l'application sociale est devenue une dimension constitutive de l'anthropologie. La démarche la plus pragmatique, en tout cas la plus construite et expérimentale, nous vient d'ailleurs, d'outre-Atlantique: elle y fut impulsée, il y a plus d'une dizaine d'années, par Michael Cernea, anthropologue et conseiller en sciences sociales de la Banque mondiale qui, en relation avec d'autres experts de cette institution comme Robert Chambers, a publié un livre connu, *Putting People First* [1991]. Il s'agit d'imposer la

pertinence d'une démarche devenue consubstantielle à tout projet d'expertise et d'évaluation du développement durable: « Adapter les projets aux gens et aux peuples » et non l'inverse.

L'anthropologue, dans cette perspective, est un « ingénieur social » selon l'expression célèbre de Le Play [Kalaora, Savoye, 1989], qui, lorsqu'il travaille pour des organismes multilatéraux, doit procéder à des arrangements administratifs permettant d'allier les décisions des bureaucraties étatiques aux volontés des communautés locales. Sa position se rapproche alors de celle de médiateur spécifique et instrumental entre communautés locales et politiques publiques. Cette posture n'est évidemment pas conforme à la tradition française représentée par C. Lévi-Strauss; elle fut, en revanche, défendue par les pères fondateurs de l'anthropologie britannique, notamment par Richard Salisbury, inventeur de l'expression de *social ombudsman* qui argumentait en faveur de la participation de l'anthropologue au processus d'aide au développement par la fonction de médiation.

Entre neutralité et engagement, l'anthropologue n'a guère le choix. Le chercheur est placé devant de nouvelles formes de terrain; il se trouve projeté du terrain local de la monographie au terrain global de la mondialisation des rapports entre sociétés, et de l'observation objectivante à la participation observante. Cette transformation du regard n'est pas évidemment sans conséquence heuristique. Elle contribue à la légitimation d'un savoir anthropologique investi et impliqué dans la situation historique des sociétés, elle replace au centre de ses interrogations la demande sociale, sa finalité, ses enjeux, les groupes et les institutions qui la formulent, et le rôle que l'anthropologue doit jouer dans cet espace politique. Elle n'est pas non plus sans danger, à savoir l'utilisation



5. Extrait de dix années de mission photographique (coll. de l'auteur).

manipulée, pour la bonne cause, d'une anthropologie de pacotille faite des images d'Epinal de l'indianité écologiste, communautaire et métaphysique que les ONG propagent souvent pour la réhabilitation des peuples et des savoirs qu'ils défendent.

Ses mésusages ne peuvent toutefois invalider l'anthropologie appliquée et le transfert d'informations, opéra-

tionnel, vers des acteurs économiques et sociaux et des peuples. L'anthropologie, au même titre que l'expertise, est une pièce maîtresse du processus de décision, et les anthropologues appartiennent, qu'ils le désirent ou non, à la bande des experts mondiaux. Il reste à faire l'anthropologie de cette bande et de ses rituels, nouveau champ qui s'ouvre à l'anthropologie politique.

## • Glossaire

*Acteur social* : Individu, groupe ou institution en rapport avec la gestion de la ressource côtière.

*Action* : Mesure spécifique de gestion entreprise pour réaliser un objectif.

*Evaluation* : Processus qui détermine de façon aussi systématique et objective que possible la pertinence, l'efficacité et les impacts d'un programme, plan ou projet, à la lumière de ses objectifs.

*Gestion adaptative* : Apprendre en faisant. *Gestion effective* : Mode de conduite s'appliquant à un milieu, tel qu'il résulte de l'ensemble des actions humaines affectant ce type de milieu.

*Gestion intégrée des Zones côtières (GIZC)* : Un processus continu et dynamique rapprochant les intérêts du gouvernement et des communautés, de la science et de la gestion, des acteurs économiques et du public en préparant et mettant en oeuvre un plan intégré pour la protection et le

développement des ressources et des systèmes côtiers (CESAMP, Joint Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Environmental Protection),

*Gestion intentionnelle* : À partir d'une gestion effective, amener une minorité agissante à faire évoluer l'état du milieu ou d'une ressource pour sa durabilité dans le sens bénéfique à la communauté.

*Gouvernance* : Ensemble d'arrangements institutionnels intégrant les structures gouvernementales et non gouvernementales, le cadre légal, ainsi que les traditions et normes sociales des populations locales à tous les stades du processus GIZC,

*Groupe d'intérêt* : Un individu ou un groupe ayant un intérêt direct ou indirect dans l'utilisation d'une ressource ou d'un écosystème côtier, et exposé soit à un risque de diminution de son gain, soit à un bénéfice à la suite de décisions prises quant à l'utilisation de cette ressource ou de cet écosystème.

*Groupe d'usagers* : Ensemble d'individus formellement organisé ou identifiable qui, de manière directe ou indirecte, exploite ou accède à une ressource côtière.

*Négociation* : Processus d'analyse et de résolution communes de problèmes ou de conflits en vue de la préparation d'un éventail de solutions pour la définition et la mise en oeuvre d'un plan de gestion intégrée des zones côtières.

*Objectif* : Définition des conditions à créer ou à remplir en réponse à un problème côtier, en dehors de toute considération de ressources et de moyens budgétaires pour y parvenir.

*Plan de gestion* : Ensemble de politiques et d'activités coordonnées répondant à des objectifs de résolution de problèmes bien définis dans un espace donné,

*Politique* : Proposition générale guidant le choix des acteurs sur les usages de la ressource, à partir de laquelle vont être définis les cadres de conduite pour la gestion intégrée des zones côtières,

*Stratégie* : Identification des ressources disponibles et de leur mode d'utilisation pour atteindre les objectifs fixés.

*Système de valeurs* : Attitudes et croyances orientant les comportements pratiques à l'égard des ressources côtières.

*Zone côtière* : Espace physique indéterminé, mi-aquatique, mi-terrestre, sujet à des variations d'étendue, de morphologie, de représentations, d'usages et de règlements. Les critères d'appréhension sont nombreux : certains sont physiques (géomorphologie, hydrologie), d'autres se réfèrent au climat, à la faune et à la flore, d'autres à l'écologie et aux paysages, d'autres à l'histoire sociale et humaine.

## Notes

1, GIZC: Gestion intégrée des Zones côtières. FFEM : Fonds français pour l'Environnement mondial. FAO : Food and Agriculture Organization, OCDE: Organisation de Coopération

et Développement économique, PNUD : Programme des Nations unies pour le Développement. PNUF: Programme des Nations unies pour l'Environnement. GEF: Global Environment Facility (Fonds mondial pour l'Environnement).

2. La Commission mondiale sur l'Envi-

ronnement et le Développement a été formée sur une proposition de l'assemblée générale des Nations unies en 1983. Mme Gro Harlem Brundtland et le docteur Mansour Khalid ont été nommés pour diriger les travaux. Ils ont recruté 19 commissaires venant de toutes les régions du monde pour élargir la représentativité,

## 1 ABSTRACT

*Global expert: the religion of words*

The Bruntland report, a preliminary text of the 1992 Rio Conference, contains a number of notions, such as « durable development », « eco-development », « integrated development », « integrated management », which have been used recurrently by international organizations and which, though initially intended to political and administrative circles, are now commonly used among experts and scientists. So, in the name of a durable development various disciplines ranging from exact to social sciences are required for realizing integrated management programs of biological and cultural resources. Starting from an integrated management of coastal zones in an international context, the author describes the process of expertise, its implicit apriorisms, its effects and implications, from both institutional and organizational points of view, on the countries which use it. He is thus led to consider the role of the expert and anthropologist, their status faced with development in the contemporaneous acception of this term.

*Keywords:* Institution. Semantics. Identity. Expertise. Coastal zone. « Gouvernance ».

## 1 ZUSAMMENFASSUNG

*Global Expert: die Religion der Wörter*

. Der Bruntlandsbericht, der vorbereitende Text der 1992 Riokonferenz, verwendet gewisse Begriffe wie « dauerhafte Entwicklung », « Ökoentwicklung », « integrierte Entwicklung », « integriertes Management », die rekurrenterweise von internationalen Organisationen wiedergebraucht wurden und die, obwohl sie anfänglich für politische und Verwaltungskreisen bestimmt waren, nun üblich von Experten und Wissenschaftlern verwandt werden. So, im Namen einer dauerhaften Entwicklung werden verschiedene Wissenschaften erfordert, die von den exaktesten bis zu den Humanwissenschaften hinreichen, um Programme von integriertem Management der biologischen und kulturellen Ressourcen zu entwickeln. Ausgehend von dem integrierten Management von Küstenzonen in einem internationalen Kontext versucht der Autor, das Expertiseprozess mit seinen verbundenen impliziten Apriori, seinen Wirkungen und Folgen auf die Empfangslander aus institutionellen und organisatorischen Gesichtspunkten zu beschreiben. Dabei fragt er sich über die Rolle des Experten und des Anthropologen, über ihren Status angesichts der Entwicklung in ihrem heutigen Sinn.

*Stichwörter:* Institution. Identität. Semantik. Expertise. Küstengebiet. « Gouvernance ».



## 1 Références bibliographiques

- AHMAD Yusuf], Salah El SERAFY, Ernst LUTZ, 1989, *Environmental Accounting for Sustainable Development : Selected Papers from Joint UNEP/World Bank Workshops*, Washington (DC), The Bank.
- APPADURAI A., 1996, *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- BARÉ J.-F. (sous la dir. de), 1995, *Les applications de l'anthropologie. VI (essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala.
- BODIGUEL M. (sous la dir. de), 1997, *Le littoral: entre nature et politique*, Paris, L'Harmattan.
- BOLTANSKI L., L. THÉVENOT, 1987, *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF (coll. « Cahiers du CE, série Protée »).
- BORGES J.L., 1983, *Fictions*, Paris, Gallimard.
- BRUNDTLAND G.H., 1987, *Notre avenir à tous. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, Québec, Ed. du Fleuve.
- CERNEA Michael, 1991, *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, New York, Oxford University Press.
- CHABOUD C., v HENOCQUE, B. KALAORA, 1997, *Démarrage de l'opération pilote de la zone sud-est de l'île Maurice. Rapport de mission, Green, océan Indien*, Toulon, IFREMER.
- CICIN-SAIN B. et al., 1998, *Integrated Coastal and Ocean Management, Concepts and Practices*, Washington, Island Press.
- DALY Hermann, 1974, *Steady State Economies*, New York, Preeman.
- 1989, *For the Common Good with John Cobb*, Londres, Beacon Press.
- DECROP G., J.-P. GALLAND (sous la dir. de), 1998, *Prévenir les risques : de quoi les experts sont-ils responsables ?*, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube.
- DOLLFUS O., 1997, *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po.
- DOUGLAS M., 1986, *How Institutions Think*, New York, Syracuse University Press.
- DROSTE Bernd von, Peter DOGÉ, 1990, *Debt for Nature Exchanges and Biosphere Reserves*, Paris, UNESCO.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- GADAMER H.G., 1996, *L'héritage de l'Europe*, Paris, Éd. Rivages.
- GOODLAND R., 1990, *Race to Save the Tropics*, Washington, Island Press.
- GOODLAND R., H. DALY, 1991, *Environmentally Sustainable. Economy: Development : Building on Brundtland*, Paris, UNESCO.
- HAQ B.U., M.S. HAQ, G. KULLENBERG, J.H. STEL, 1997, *Coastal Zone Management Imperative for Maritime Developing Nations*, Boston, Kluwer Academic Publishers.
- HIBOU B., 1998, *Banque mondiale, les mfaits du catéchisme économique*, Paris, Esprit.
- KALAORA B., 1998, *Au-delà de la nature, l'environnement: l'observation sociale de l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- KALAORA B., A. SAVOYE, 1989, *Les inventeurs oubliés. F Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon.
- KALAORA B., J. THEYS, 1992, *La terre outragée!* Paris, Éd. Autrement (coll. « Sciences en sociétés »).
- KAZANCIGILL A. de, 1998, « Governance and Science », *Revue internationale des Sciences sociales*, 155.
- LEIBOWITZ Y., 1997, *Sciences es valeurs*, Paris, Desclée de Brouwer.
- MCCORNICK J., 1995, *The Global Environmental Movement*, New York, Wiley.
- MENDRAS H., 1997, *L'Europe des Européens*, Paris, Gallimard.
- MERMET L., 1992, *Stratégies pour la gestion de l'environnement*, Paris, L'Harmattan (« coll. Environnement »).
- MONTGOLFIER J. de, J.-M. NATAL!, 1987, *Le patrimoine du futur : approches pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*, Paris, Economica.
- Programme environnemental d'Assistance technique pour la Méditerranée (METAP, PAM) 1998, *Evaluation d'initiatives de gestion intégrée des régions littorales méditerranéennes. Expériences du METAP et du PAM (1988-1996)*, Washington, PNUE.
- WEBER Max, 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.